

## **H2. Décolonisation et construction de nouveaux États**

### **Première partie : Du reflux colonial à l'État-nation depuis 1945**

#### **1. Je suis capable de caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage**

- Donnez deux caractéristiques précises de la situation dans laquelle se trouvent les États d'Afrique et d'Asie nouvellement indépendants dans les années 1950-1960.
- Quels sont les défis économiques et politiques auxquels le Tiers-monde doit faire face au milieu des années 1950 ?
- Caractériser l'événement suivant : la conférence de Bandung (date, principaux acteurs, signification).
- Caractériser la situation de l'Afrique du Nord française entre 1954 et 1962.

#### **2. Je suis capable de citer des acteurs**

- Citez 3 personnalités ayant contribué à la décolonisation ou à l'émergence politique du tiers-monde.
- Citez deux acteurs ayant joué un rôle majeur dans le processus de la décolonisation après la Seconde Guerre Mondiale.
- Citez deux acteurs de l'affirmation au Tiers monde en précisant le rôle de chacun.
- Nommez deux acteurs de l'affirmation du Tiers-monde dans les années 1950-1970.
- Nommez deux acteurs du mouvement des non-alignés.
- Citez deux leaders nationalistes qui au cours de la décolonisation ont lutté pour l'indépendance de leur pays.
- Choisissez le nom d'un personnage qui a joué un rôle majeur dans l'accession à l'indépendance de son pays (milieu des années 1950 - début des années 1970). Indiquez son nom et le lieu de son action, puis présentez brièvement son rôle.

#### **3. Je suis capable de justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments**

- Justifiez avec deux arguments différents l'affirmation suivante : « Les États issus de la décolonisation ont été confrontés à des défis politiques et économiques importants ».

#### **4. Je suis capable de localiser ou compléter un croquis**

- Complétez la légende de la carte en annexe en localisant quelques Etats issus de la domination de l'empire colonial français et quelques Etats issus de la domination de l'empire colonial britannique.

#### **5. Je suis capable de proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution**

- Indiquez la période pendant laquelle la plupart des territoires colonisés accèdent à l'indépendance.

- Indiquez les périodes-clefs du processus de décolonisation jusqu'au milieu des années 1970.

- Dites de quand date l'apparition de la notion de Tiers-monde et proposez un événement qui marque l'émergence du Tiers-monde sur la scène internationale.

- Citez deux conférences internationales ayant contribué à l'affirmation du Tiers Monde.

- A quels événements concernant la décolonisation et l'émergence du Tiers-Monde ces dates correspondent-elles (août 1947, novembre 1954, avril 1955) ?

- Indiquez la date fondatrice du mouvement de « non-alignement » et justifiez votre proposition.

#### **6. Je suis capable de proposer ou choisir une définition pour une notion**

- Proposez une définition de la notion de « non-alignement ».

- Proposer une définition du « non-alignement ».

- Définissez la notion de *non-alignement*.

- Quelle est la définition de la notion « non-alignement » ? Choisissez et recopiez une définition parmi les suivantes :

a. Refus de certains États, devenus indépendants, de coopérer avec l'ancienne métropole

b. Refus de certains États du Tiers-monde de s'aligner sur la voie de développement capitaliste

c. Refus de certains États du Tiers-monde d'adopter la voie de développement socialiste

d. Politique de certains États du Tiers-monde qui refusent d'appartenir à l'un des deux blocs durant la guerre froide.

- Définissez la notion de décolonisation.

- Proposez une définition de « Tiers monde ».

## Seconde partie (UN SEUL des deux sujets d'étude suivants est traité en cours) :

### I. L'Algérie à partir de 1954

#### 1. Exercices qui portent sur un document

##### Document. Conférence de presse du général de GAULLE, 16 septembre 1959 (extrait)

« Grâce au progrès de la pacification, au progrès démocratique, au progrès social, on peut maintenant envisager le jour où les hommes et les femmes qui habitent l'Algérie seront en mesure de décider de leur destin, une fois pour toutes, librement, en connaissance de cause. Compte tenu de toutes les données, algériennes, nationales et internationales, je considère comme nécessaire que ce recours à l'autodétermination soit dès aujourd'hui, proclamé. (...) Je m'engage à demander, d'une part aux Algériens, dans leurs douze départements, ce qu'ils veulent être en définitive, et d'autre part, à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix.

Les trois solutions concevables feront l'objet de la consultation,

Ou bien : la Sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle. (...) Je suis, pour ma part, convaincu qu'un tel aboutissement serait invraisemblable et désastreux.

Ou bien : la Francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits ; les Algériens (...) au même niveau que les autres citoyens et devenant partie intégrante du peuple français.

Ou bien : le Gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle, pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures. »

Charles de GAULLE, *Discours et messages*, tome 3, 1958-1962.

##### QUESTIONS :

Question 1 : Présentez l'auteur du document. Quel événement annonce-t-il ?

Question 2 : Selon l'auteur, quelles sont les différentes possibilités offertes à l'Algérie ?

Question 3 : Quelle possibilité semble rejetée par l'auteur ?

Question 4 : Quelle sera la voie finalement choisie ? Quand et comment sera-t-elle mise en place ?

## Document : Préambule et premiers paragraphes des accords d'Evian, 18 mars 1962

« Le peuple français a, par le référendum du 8 janvier 1961, reconnu aux Algériens le droit de choisir, par voie d'une consultation au suffrage direct et universel, leur destin politique par rapport à la République française. Les pourparlers qui ont eu lieu à Evian du 7 au 18 mars 1962 entre le gouvernement de la République et le F.L.N.1 ont abouti à la conclusion suivante :

- Un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars.

- Les garanties relatives à la mise en œuvre de l'autodétermination et l'organisation des pouvoirs publics en Algérie pendant la période transitoire ont été définies d'un commun accord.

- La formation, à l'issue de l'autodétermination d'un État indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes et, dans ces conditions, la coopération de la France et de l'Algérie répondant aux intérêts des deux pays, le gouvernement français estime avec le F.L.N. que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation. Le gouvernement et le F.L.N. ont donc défini d'un commun accord cette solution dans des déclarations qui seront soumises à l'approbation des électeurs lors du scrutin d'autodétermination.

### I. DE L'ORGANISATION DES POUVOIRS PUBLICS PENDANT LA PERIODE TRANSITOIRE ET DES GARANTIES DE L'AUTODETERMINATION.

a) La consultation d'autodétermination permettra aux électeurs de faire savoir s'ils veulent que l'Algérie soit indépendante et, dans ce cas, s'ils veulent que la France et l'Algérie coopèrent dans les conditions définies par les présentes déclarations.

b) Cette consultation aura lieu sur l'ensemble du territoire algérien, c'est-à-dire dans les quinze départements [...] Les résultats des différents bureaux de vote seront totalisés et proclamés pour l'ensemble du territoire.

c) La liberté et la sincérité de la consultation seront garanties conformément au règlement fixant les conditions de la consultation d'autodétermination. »

1 Front de Libération Nationale.

Questions :

- 1 ) Quelle est la nature précise du texte et qui en sont les principaux auteurs ?
- 2 ) A quel conflit important ces accords mettent-ils fin ?
- 3 ) Relevez les différentes étapes qui mènent à l'indépendance de l'Algérie.
- 4 ) Expliquez le terme « autodétermination » répété plusieurs fois dans le texte.
- 5 ) Les conditions dans lesquelles l'Algérie accède à l'indépendance sont-elles spécifiques ou semblables à celles qu'ont connues d'autres Etats issus de la décolonisation ? Justifiez votre réponse.

**Document. Houari Boumediene, 1e réunion des présidents des assemblées populaires communales, 27 février 1967.**

« Nous devons protéger le socialisme et le sauvegarder. Pour ce faire, nous ne pouvons pas compter uniquement sur l'enthousiasme du peuple, sur ses nobles sentiments. Nous devons construire pour notre peuple un outil qui lui servira à triompher de ses ennemis à l'intérieur, et à défendre l'intégrité du territoire et l'expérience socialiste en cours.

Nous ne saurions être un peuple romantique ou imaginaire, vivant dans un monde de rêves.

Le socialisme ne signifie pas autre chose qu'une transformation radicale de la société algérienne, ce qui implique l'élimination des intérêts en opposition avec les intérêts supérieurs du peuple algérien. Ce qui implique également l'élimination des trusts étrangers qui exploitent notre peuple depuis des dizaines d'années. Il est clair qu'une telle transformation ne peut se concevoir sans difficultés.

Aussi s'avère-t-il indispensable d'édifier l'Armée nationale populaire, condition fondamentale pour la sauvegarde des acquis révolutionnaires de notre peuple laborieux et pour la défense du pays. »

1- Houari Boumediene (1932-1978): combattant de l'Armée de Libération Nationale du FLN, il participe à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. O'abord ministre dans le gouvernement Ben Bella, il mène un coup d'Etat contre ce dernier en 1965 et prend le pouvoir, qu'il garde jusqu'à sa mort.

2 - Grand groupe d'entreprises réunies sous une même direction.

Questions :

- 1 ) Présentez le document (nature, auteur, date et contexte).
- 2 ) Quels objectifs Boumediene espère-t-il atteindre ?
- 3 ) Relevez les moyens évoqués pour parvenir à ces objectifs.
- 4) Expliquez la phrase soulignée.
- 5 ) En quoi ce document permet-il d'illustrer les choix de l'Algérie en matière de développement ?

**Document : Discours du Président Jacques Chirac devant le Parlement algérien, le 3 mai 2003.**

Notre relation s'est peu à peu affermie, sous l'autorité et l'impulsion des personnalités qui, en Algérie comme en France, ont su se rencontrer, à l'instar de Houari Boumediene et de Valéry Giscard d'Estaing, de Chadli Bendjedid et de François Mitterrand. Pendant la tragique épreuve des années 1990, au cours de laquelle votre pays a dû surmonter une profonde crise intérieure marquée par la barbarie et la violence, le fil a été préservé. Avec la politique de paix civile, nos liens se renforcent grâce à la détermination du président Abdelaziz Bouteflika. La France entend développer avec l'Algérie une même vision de l'avenir, une même ambition pour le monde de demain, une même volonté de créer un partenariat d'exception entre nos deux pays.

Aujourd'hui, nous devons aller plus loin. Nous devons organiser notre communauté de destin, au service de la paix et de la stabilité en Méditerranée. [ ... ]

La France est le premier partenaire économique de l'Algérie, dans une relation équilibrée, solide et dynamique. Nos échanges représentent aujourd'hui près du double de ce qu'ils étaient en 1999. L'Algérie dispose d'atouts économiques considérables. De nombreuses sociétés françaises partagent cette conviction. Petites ou grandes, elles ont fait le pari de l'avenir en développant leurs investissements dans votre pays. Dans le secteur des hydrocarbures, nos entreprises sont actives.

Au-delà, les opérateurs français ont renforcé leur présence dans des domaines aussi variés que l'agroalimentaire, le pneumatique, le secteur bancaire, l'électricité, la distribution automobile, d'autres encore. La France veut continuer à contribuer ainsi à l'effort de diversification de l'économie algérienne, à la création d'emplois, à la formation des travailleurs. [ ... ]

En matière de coopération, nous avons mis tous nos outils d'aide au développement à la disposition de votre pays, au service des réformes qu'il a si courageusement entreprises. Le fonds de solidarité prioritaire contribuera à l'amélioration du dynamisme économique des PME/PMI, à la formation professionnelle, à l'enseignement, au développement agricole. Quant à nos échanges universitaires et de recherche, ils sont en plein renouveau. [ ... ]

Contre la tentation du fanatisme et de l'extrémisme, l'ouverture politique, la réforme économique, la justice sociale offrent les meilleures réponses. Et vous pouvez compter sur le plein soutien de la France et de l'Union européenne dans les efforts en faveur de ces réformes. Je n'ignore pas les obstacles de toute nature qui se dressent sur cette voie. Mais je suis convaincu qu'il s'agit là, pour l'Algérie, à la fois d'une chance à saisir et d'une impérieuse nécessité dans la perspective du retour complet à la paix civile. Dans ce processus, je suis sûr que prévaudront le dialogue et l'esprit de responsabilité à l'échelle du pays tout entier.

La prospérité économique de votre pays dépend bien sûr de vos immenses richesses naturelles, mais aussi de votre intégration dans la mondialisation des échanges. Le président Bouteflika a engagé, il y a maintenant plus d'un an, un vaste programme de relance économique. Je tiens à vous assurer de l'entière disponibilité de la France et de l'Union européenne. [ ... ]

[www.ambafrance-dz.org](http://www.ambafrance-dz.org)

**Questions**

- 1) D'après ce document, montrez que l'Algérie a connu une grave crise politique. Est-elle complètement résolue ?
- 2) Montrez que le président de la République française veut l'apaisement politique en Algérie et qu'il souhaite y contribuer.
- 3) D'après ce discours, quels sont les atouts économiques de l'Algérie? Quelles sont les limites à son développement ?
- 4) Dans les années soixante, l'Algérie a fait le choix d'un développement de type socialiste, fondé sur les ressources nationales. A quel type de développement Jacques Chirac fait-il référence dans ce discours ?

## 2. Exercices qui portent sur deux documents

### Document 1. Affiche française en Algérie : « La France reste » (juin 1958)

Le drapeau est bleu, blanc, rouge dans l'affiche originelle

Affiche reprise dans *L'Histoire*, no292, novembre 2004

### Document 2 : Déclaration de Ferhat Abbas au nom du Gouvernement provisoire de la République algérienne (septembre 1959)

« Au seuil de la sixième année de guerre, l'Assemblée générale des Nations-Unies s'apprête à discuter de nouveau de la question algérienne. Tous les peuples appellent de leurs vœux le retour à la paix de cette terre africaine. Le peuple algérien a été contraint par le colonialisme à prendre les armes. Tout en réaffirmant sa volonté de lutte jusqu'à la libération nationale, le Gouvernement provisoire de la République algérienne déclare qu'il n'entend négliger aucune occasion pour donner toutes ses chances à la paix.

Depuis cinq années le peuple algérien résiste victorieusement à l'une des plus sanglantes guerres de reconquête coloniale. [...] Le droit des peuples à disposer d'eux mêmes, inscrit dans la proclamation du Front de libération nationale, a toujours été un objectif fondamental de la révolution algérienne. Il constitue un moyen démocratique et pacifique pour le peuple algérien d'aboutir à l'indépendance nationale.

D'après *El Moudjahid* (journal du FLN), 29 septembre 1959

Questions :

- 1) De quand datent les deux documents ? Quel est alors le statut de l'Algérie ?
- 2) En vous appuyant sur une observation précise du document 1, expliquez quelle image cette affiche veut donner de la situation en Algérie.
- 3) Comment l'auteur du document 2 décrit-il la situation en Algérie ? Quels sont ses arguments ?
- 4) Pourquoi ces deux documents apparaissent-ils contradictoires ?
- 5) Que réclame l'auteur du document 2 pour son pays ? Quand obtient-il satisfaction ?

## Document 1 : Les accords d'Evian (18 mars 1962)

### II- DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES DU 19 MARS 1962 RELATIVES. À L'ALGÉRIE

#### A) DÉCLARATION GÉNÉRALE

Le peuple français a, par le référendum du 8 janvier 1961, reconnu aux Algériens le droit de choisir, par voie d'une consultation au suffrage direct et universel, leur destin politique par rapport à la République française.

Les pourparlers qui ont eu lieu à Evian, du 7 mars au 18 mars 1962 entre le gouvernement de la République et le FLN (1), ont abouti à la conclusion suivante.

Un cessez-le-feu est conclu. Il sera mis fin aux opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien le 19 mars 1962, à 12 heures.

Les garanties relatives à la mise en œuvre de l'autodétermination et l'organisation des Pouvoirs publics en Algérie pendant la période transitoire ont été définies d'un commun accord.

La formation, à l'issue de l'autodétermination d'un Etat indépendant et souverain paraissant conforme aux réalités algériennes et, dans ces conditions, la coopération de la France et de l'Algérie répondant aux intérêts des deux pays, le gouvernement français estime avec le FLN, que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France est celle qui correspond à cette situation. Le gouvernement et le FLN ont donc défini d'un commun accord cette solution dans des déclarations qui seront soumises à l'approbation des électeurs lors du scrutin d'autodétermination.

Extraits des Accords d'Evian.

## Document 2 : Les accords d'Evian, piétinés mais jamais dénoncés

Dix ans après la signature des accords d'Evian, Philippe Herremann fait le bilan de leur application.

« (...)Une page tragique de l'histoire de la décolonisation est tournée. Une autre s'ouvre sur la meurtrière aventure de l'OAS, l'exode dramatique des pieds-noirs, les sanglants règlements de comptes et la lutte pour le pouvoir au sein du FNL (1) qui se poursuivra au-delà du 3 juillet, date d'accession de l'Algérie à l'indépendance.

Il ne reste pas grand-chose de la laborieuse construction d'Evian, dont des pans entiers se sont successivement écroulés au fil des ans, des violations, des crises. Le double postulat : maintien, de l'autre côté de la Méditerranée, d'une forte minorité française, établissement à Alger d'un pouvoir libéral, s'est effondré. La folle équipée de l'OAS précipita l'exode des Européens, tandis que le régime algérien se radicalisait rapidement et faisait fi de la plupart des garanties accordées aux pieds-noirs et à leurs biens : "Nous sommes décidés à appliquer loyalement les accords", affirmait Ahmed Ben Bella, le 24 avril 1962. Six mois plus tard, devenu chef du gouvernement, il déclarait que ces accords constituaient un "compromis" qui, à certains égards, était incompatible avec les "perspectives socialistes de l'Algérie".

Les accords d'Evian n'auront-ils donc été que l' "habillage" nécessaire d'une paix ardemment souhaitée, la couverture juridique d'une mutation inévitable ? Si les violations, avec leur cortège d'injustices, ont été nombreuses et éprouvantes, notamment pour les pieds-noirs spoliés, une analyse rétrospective des textes, si succincte soit-elle, fait apparaître aussi que certaines clauses, qui ont permis la transition, ont été appliquées, que d'autres ont donné naissance à la coopération notamment culturelle et technique, enfin que la France, en n'honorant pas ses engagements sur l'achat des vins algériens, a sa part de responsabilité dans le dépérissement des accords.

Ceux-ci-tout le monde en convient-appartiennent aujourd'hui à un passé révolu. Nul ne s'y réfère plus depuis longtemps, ni d'un côté ni de l'autre. Mais si les textes de 1962 ont été souvent contournés, ignorés, voire piétinés, ils n'ont jamais été explicitement dénoncés.

Philippe HERREMAN, *Le Monde* du 17 mars 1972

(1) FLN : Mouvement politique (Front de libération nationale) fondé à la fin du mois d'octobre 1954 en remplacement du CRUA (Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action) par 9 chefs « historiques » dont Ait Ahmed, Krim Belkacem, Boudiat, Ben Bella...

### Questions

1. Quelles sont les étapes qui doivent aboutir à la création d'un État algérien indépendant et souverain ? Cette création doit-elle s'accompagner de la rupture des liens avec la France ? (doc. 1)
2. Dix ans après, quels principes des accords d'Evian n'ont pas été respectés ? (doc. 1 et 2).
3. Finalement, la coopération a-t-elle été mise en place ? (doc. 1 et 2) Justifiez votre réponse.



### Document 1 : Le témoignage d'un journaliste français sur l'Algérie.

« Au mois de juin 1962, aux derniers jours de l'OAS (1), une odeur âcre, à cet endroit [l'entrée d'Alger], vous prenait à la gorge. De l'espace libre entre la route et la mer, derrière des barbelés à moitié arrachés, montait une épaisse fumée : pendant des jours et des nuits, brûlèrent là, pêle-mêle, des tonnes d'ordures, des carrosseries de voitures, des meubles, des objets hétéroclites. Ces flammes jaunâtres, excitées par le vent, furent, pour des dizaines de milliers de pieds-noirs entassés sur le pont des bateaux qui les arrachaient à leur angoisse, la dernière image qu'ils emportèrent d'Alger.[...]

Aujourd'hui, la route moutonnaire est une autoroute bordée de palmiers et de massifs de fleurs, qui n'a rien à envier, par l'intensité de son trafic et le nombre d'accidents qui s'y produisent - aux grandes voies d'accès de bien des capitales européennes. [...] Rien ne subsiste de ces souvenirs qui jalonnèrent l'histoire mouvementée des dernières années de l'« Algérie Française ». Les carreaux cassés, les rideaux de fer tordus par les plasticages ont été remplacés. Les façades des immeubles et des monuments ont été reblanchies [...]. Il est un fait que ces milliers de jeunes Algériens déambulant à la sortie des bureaux ou des cours dans ces rues du centre où ils ne se risquaient guère au temps où l'OAS y faisait la loi, constituent une des images-témoins de la nouvelle Alger.[...]

Pourtant, si les quartiers naguère interdits ont été ainsi conquis par la « nouvelle vague » algérienne, les vieux musulmans répugnent, semble-t-il, à s'éloigner de cette Casbah (2) qui fut, sous toutes les dominations étrangères, de la turque à la française, le véritable cœur d'El Djezaïr (3). [...] Il y a toujours deux villes à Alger. La seule différence, c'est qu'elles sont maintenant toutes deux algériennes. »

Claude Estier, *Pour l'Algérie*, Maspéro, 1964.

(1) Organisation Armée Secrète : mouvement clandestin fondé en 1961 qui tente, par l'action terroriste, de s'opposer à l'indépendance de l'Algérie.

(2) Le vieux quartier arabe d'Alger

(3) El Djezaïr est le nom arabe d'Alger.

### Document 2 : Le point de vue d'un journaliste algérien en 1995.

« L'élection de Liamine Zeroual (1) à la présidence de la République algérienne a été voulue par les Algériens [...] comme une porte ouvrant sur l'espoir. Ces Algériens ont montré qu'ils aspirent à la paix et, si possible, en prime, à la démocratie. Comme tous les peuples ? Oui, mais un peu plus, parce qu'ils ont perdu la paix et avec elle cette démocratie dont ils ont senti le délicieux fumelleur passer sous le nez.

Les Algériens aspirent aussi à retrouver un Etat qui fonctionne, leur donne du travail ou les laisse travailler, suscite leur respect (et celui des autres) au lieu de leur donner envie de se révolter contre lui.[...]

C'est sur l'économie que se jouera le destin de l'expérience Zeroual. L'économie algérienne doit se remettre, de toute urgence, à créer 300 000 emplois par an (au moins), pendant les dix prochaines années. Elle devra construire des centaines de milliers de logements, refaire une agriculture digne de ce nom, donner naissance à des milliers d'entreprises, reconstruire le système éducatif. Zeroual trouvera-t-il l'équipe économique capable de mener à bien cette entreprise ? Le prix du pétrole et celui du gaz lui procureront-ils les moyens financiers considérables dont l'Algérie a besoin ? »

Béchir Ben Yahmed, *Ce que je crois*, Tome 2 : Face aux crises, 1980-1996 : Editoriaux. Editions jeune Afrique, 1998.

(1) Le général Liamine Zeroual a été nommé chef de l'État en 1994 par le commandement de l'armée algérienne. C'est en novembre 1995, en pleine guerre civile contre les islamistes du GIA, que cette fonction est confirmée par son élection à la présidence de la République. Membre du FLN comme tous les présidents algériens depuis 1962, il est resté en poste jusqu'en 1999.

### Questions

- 1) Quel événement le document 1 relate-t-il dans ses deux premiers paragraphes ?
- 2) Quel tableau le document 1 dresse-t-il des débuts de l'indépendance algérienne ?
- 3) Quels reproches l'auteur du document 2 adresse-t-il au pouvoir algérien après trente ans d'indépendance ?
- 4) En quoi la dernière phrase du document 2 souligne-t-elle les limites rencontrées par l'Algérie dans son développement ?
- 5) En quoi les deux documents sont-ils complémentaires ?

**Document 1 : Extrait de la déclaration de politique générale du premier ministre français Georges POMPIDOU, le 26 avril 1962**

« Depuis des années, la politique de notre pays est dominée par la guerre d'Algérie. Sans doute, cette crise grave de notre vie nationale s'inscrit dans un cadre plus vaste qui est la mutation d'un monde où les populations autrefois colonisées par l'Europe ont pris conscience de leur personnalité et revendiqué l'indépendance comme le remède magique de tous leurs maux. Mais pour la France, l'Algérie est tout autre chose qu'une colonie. C'est une terre liée à la nôtre depuis plus de 130 années, et sur laquelle vivent un million de nos compatriotes. [...]

En fin de compte, au terme de sept années de souffrance, le cessez-le-feu est intervenu. Les dirigeants de la rébellion ont accepté le principe de l'autodétermination, conforme aux traditions de notre pays et à l'évolution du monde. [...] Tout cela a fait l'objet de ce qu'on appelle les accords d'Evian. Le gouvernement les a publiés ; le pays les a ratifiés par une majorité écrasante, avalisant ainsi la politique conçue et menée à bien par le Général de Gaulle. »

**Document 2 : Interview du président de la République algérienne, Abdelaziz BOUTEFLIKA, accordée en 2003 à un hebdomadaire français.**

*« La visite de Jacques Chirac en Algérie, l'année de l'Algérie en France, la solidarité française à l'occasion du tremblement de terre de mai dernier marquent-elles un tournant dans les relations entre nos deux pays ?*

Effectivement, ce sont là autant d'éléments qui ont contribué à accélérer la refondation des relations algéro-françaises. Ils marquent un tournant décisif dans la coopération bilatérale en ce que les dirigeants et les peuples des deux pays ont définitivement pris conscience que ce qui unit la France et l'Algérie est bien plus porteur que ce qui pourrait les séparer.

*L'Algérie sort-elle enfin de la crise et comment en finira-t-elle une bonne fois pour toute avec la terreur ?*

L'Algérie s'achemine en effet vers le dénouement de la crise. Elle en finira définitivement avec le terrorisme si les Algériens continuent sur la lancée à s'accepter les uns les autres, à se rendre à l'évidence que les réformes sont nécessaires, que l'économie de marché est incontournable et qu'ils s'attellent à en favoriser l'aboutissement. Dès lors, beaucoup de problèmes d'ordre économique et social trouveront leurs solutions, ce qui réduira le gisement de frustrations dont se nourrit le terrorisme.

*La situation économique reste très dépendante des hydrocarbures qui représentent plus de 95 % des exportations. Comment diversifier cette économie ?*

Cela peut se faire en poursuivant le développement de l'agriculture et en valorisant les autres potentialités du pays qui sont importantes. Les Algériens en sont désormais conscients qui s'y investissent de plus en plus. Cela peut se faire aussi en suscitant le partenariat avec des investisseurs étrangers que nous encourageons à venir en Algérie.

*Vous avez, pour relancer le pays, engagé des réformes structurelles profondes : privatisations du secteur public, investissements hors hydrocarbures, modernisation du système bancaire, etc. Pouvez-vous dresser un bilan de ces réformes ?*

Il est prématuré de dresser un bilan de ces réformes. Elles sont en cours. Elles ne sont pas faciles à conduire compte tenu de l'ancrage des mentalités dans la culture de l'Etat-providence et le système de l'économie dirigée. Mais les choses évoluent positivement. Le secteur privé par exemple est de plus en plus dynamique, les banques prennent conscience de la nécessité du changement. Les Algériens comprennent qu'il faut diversifier l'économie. Ce sont là autant de facteurs qui permettent d'aller de l'avant.

*Selon les spécialistes, il faudrait que le taux de croissance avoisine les 7% pour pouvoir mener une politique efficace contre le chômage (30% de la population active), alors que depuis quelques années, il semble se stabiliser entre 2 et 4%. Comment, dans ces conditions, une baisse du chômage peut-elle s'envisager ?*

Il faut dire tout d'abord que les chiffres avancés sur le chômage demandent à être consolidés. Ils ne me semblent pas tout à fait fiables quand on connaît les insuffisances en matière de statistiques et quand on connaît surtout le poids que représente l'économie informelle dans l'ensemble des activités économiques. Ceci dit, le chômage constitue bien une réalité dont il faut tenir compte dans l'élaboration de la politique économique. Il n'y a pas de solution miracle. La solution passe par la croissance, laquelle est intimement liée, dans le cas de l'Algérie, au développement de l'investissement productif, seul à même de créer la richesse. Cela revient à l'encourager par différentes mesures incitatives. C'est ce que nous faisons et continuerons de faire.

*Comment pouvez-vous convaincre les jeunes Algériens à rester en Algérie pour construire l'avenir, le leur et celui du pays ?*

En favorisant la création d'emplois pour les populations actives. En créant des opportunités pour l'acquisition d'un métier. En permettant aux jeunes d'avoir un logement. En développant les activités culturelles et en encourageant la création sous toutes ses formes. Bref, en réunissant les conditions qui permettraient aux jeunes de s'épanouir dans leur pays, c'est tout l'objectif des réformes que nous conduisons.

Source : Interview accordée à l'hebdomadaire *Le Figaro magazine*, consultable sur le site Internet officiel de la présidence de la République algérienne (<http://www.el-mouradia.dz>).

## Questions

- 1) En vous appuyant sur le document 1, expliquez pourquoi le président Bouteflika parle dans le document 2 d'une nécessaire « refondation des relations franco-algériennes ».
- 2) D'après le document 2, caractérisez le modèle de développement suivi par l'Etat algérien jusqu'aux réformes des années 1990-2000 ?
- 3) D'après le document 2, quelles ont été les réformes économiques récentes ? Quel modèle de développement l'Algérie a-t-elle désormais adopté ?
- 4) D'après le document 2, quels sont les principaux défis auxquels l'Algérie doit actuellement faire face pour assurer son développement ?

### Document 1 : Une analyse de la voie algérienne de développement.

« Si le renversement de Ben Bella ne marque pas un changement radical dans la nature sociale de l'État algérien, le régime Boumédiène<sup>1</sup> marque un déplacement de l'équilibre politique au profit de la technocratie moderniste<sup>2</sup> qui se traduit par une volonté de remise en ordre active de l'économie.

L'idéologie du régime s'affirme. Ses moyens d'action économique se renforcent : une planification se met en route [...] avec le premier plan triennal (1967-1969) et le premier plan quadriennal (1969-1973).

Le choix du régime se fonde sur une industrialisation rapide dont la base est constituée essentiellement par les hydrocarbures. [...] Ils constituent une « industrie industrialisante », c'est-à-dire qu'elle est censée donner la base d'une industrie « intégrée », noyau d'une économie nationale (autocentrée)<sup>3</sup> se libérant de ses multiples liens de dépendance d'avec l'impérialisme. [...] Surtout depuis 1965, le gouvernement algérien s'est efforcé de récupérer l'ensemble du patrimoine national [...]. Le 24 février 1971, Boumédiène clôture la politique de nationalisation des hydrocarbures. »

K. Ammour, C. Leucate, J.-J. Moulin, *La voie algérienne : les contradictions d'un développement national*, Maspéro, 1974.

1 H. Boumédiène : Président de la République algérienne de 1965 à 1978.

2 La technocratie moderniste : système politique dans lequel des hauts fonctionnaires acquis aux idées du développement par l'industrialisation orientent et dirigent l'économie.

3 Economie autocentrée : économie basée essentiellement sur les moyens nationaux.

### Document 2 : Le commerce extérieur de l'Algérie

Indicateur	1970	1980
Commerce extérieur	24,4	29,1
Total importations (milliard \$)	1,3	10,8
Produits agricoles (%)	16,6	24,2
Produits miniers et métaux (%)	1,9	1,7
Produits manufacturés (%)	79,3	71,7
Total exportations (milliard \$)	1,0	13,9
Produits agricoles (%)	20,5	0,9
Pétrole et gaz (%)	70,5	98,5
Produits miniers et métaux (%)	2,5	0,5

Source : D'après *L'Etat du monde*, La Découverte, 1994.

Questions :

- 1) Quelle est la nature de chaque document ? En quoi sont-ils complémentaires ?
- 2) Relevez les choix économiques de Houari Boumédiène. A quel type de politique de développement ces choix se rattachent-ils ? (document 1)
- 3) Relevez dans le document 2 des données chiffrées qui confirment la phrase soulignée du document 1.
- 4) Analysez l'évolution des importations et des exportations de 1970 à 1980. (document 2)
- 5) Quel bilan de la politique économique de H. Boumédiène cette mise en relation des documents permet-elle de faire ?

### **Document 1. Extraits de la Charte nationale du 27 juin 1976.**

Le socialisme en Algérie traduit les aspirations profondes du peuple travailleur et s'enrichit des apports de l'expérience socialiste mondiale. Son approche des problèmes de notre société et de notre développement[...] participe à la promotion de l'humanité vers le progrès [...]

Le socialisme en Algérie n'est ni une option arbitraire, ni un système importé qu'on aurait plaqué de l'extérieur [...] mais un processus vivant qui plonge ses racines dans la lutte de libération nationale, un processus intimement lié à la Nation renaissante et à son devenir[...].

Le contenu social de l'Etat socialiste est fondé sur la propriété collective des moyens de production qui constitue la base sur laquelle se développe le système socialiste. Son objectif est la transformation radicale de la société, afin d'effectuer le passage général des principes légués par l'organisation sociale antérieure aux principes de l'organisation socialiste [...].

L'État socialiste organise la production et la répartition du produit national et s'affirme ainsi comme l'agent principal de la refonte de l'économie et de l'ensemble des rapports sociaux [...].

La politique de développement de l'Algérie [...] est conçue comme [...] un ensemble d'actions touchant à tous les aspects de la vie politique économique, sociale et culturelle [...].

Le développement, en Algérie, c'est d'abord, essentiellement, la mise en œuvre de manière cohérente et dans le cadre d'une politique planifiée, des actions nécessaires pour parvenir à concrétiser les objectifs [...].

L'édification de la base matérielle du socialisme implique la création d'une industrie développée et diversifiée s'étendant à toutes les branches. Cette industrie est nécessaire au fonctionnement d'une économie moderne, dégagée de la dépendance étrangère[...].

La Révolution industrielle exige d'implanter des activités industrielles dans toutes les régions du pays, afin que ces régions puissent toutes bénéficier des transformations profondes [...]

La décentralisation fait, en effet, entrer l'ensemble du peuple et, en particulier, les ruraux, dans un mode de production industriel qui modifie radicalement la physionomie du territoire en faisant entrer toutes les zones du pays dans l'ère de la civilisation industrielle [...]

La révolution agraire inscrit dans ses objectifs :

- a) une transformation des rapports sociaux par la mise en place de nouvelles formes de gestion et la création de villages socialistes,
- b) une organisation de services liés à la production grâce, notamment, à une politique de commercialisation et à des prix assurant une rémunération adéquate du fruit du travail,
- c) la modernisation des méthodes et techniques de production [...], de nouveaux modes de gestion reposant sur une participation effective des travailleurs et la lutte contre le morcellement [des terres].

### **Document 2. Carte sur le développement de la ville d'Akbou (Algérie) de 1962 à 1977.**

Akbou est une petite ville de 10 411 habitants au recensement de 1977, située dans la vallée de la Soummam, dans la wilaya de Bejaia.

Publié dans *L'Algérie*, Documentation photographique, no 6054, août 1981

#### Questions

1. Quelle est la nature des documents ? En quoi sont-ils complémentaires ?
2. A quoi font référence la phrase soulignée dans le texte et le premier élément de la légende du document 2 (« Ancien village de colonisation ») ?
3. Dresser la liste des objectifs affirmés dans le texte et réalisés concrètement à Akbou et dans ses environs.
4. Qualifier de manière argumentée le modèle de développement choisi par l'Algérie.

### **Document 1 : Timbre algérien (première émission le 5 juillet 1963)**

Auteur du dessin : A. Ali Khodja

Note 1 : le fond est bleu et le centre du dessin reprend les couleurs du drapeau algérien : vert, blanc et rouge.

Note 2 : les inscriptions en arabe situées en haut du timbre signifient : « République algérienne démocratique populaire » et « Première commémoration de la déclaration d'indépendance ». L'inscription en arabe située en bas à gauche signifie : « La Poste »

Source : [www.algeriephilatelie.net/Poste\\_1963\\_379.php](http://www.algeriephilatelie.net/Poste_1963_379.php)

### **Document 2 : Article de Frédéric Fritscher, correspondant à Alger, sur la situation de l'Algérie en 1987.**

L'Algérie de 1987 n'est plus celle de 1962 [...] il n'est plus question d'industries « industrialisantes », ni de révolution agraire, qui ont été longtemps les piliers du développement algérien, après la nationalisation des hydrocarbures en 1971. Au contraire, depuis l'accession au pouvoir du président Bendjedid Chadli, le 7 février 1979, à la suite d'un arbitrage militaire, l'Algérie s'est engagée dans une voie plus réaliste.

La politique industrielle privilégiait l'industrie lourde : sidérurgie, métallurgie, mécanique, construction électrique, chimie, production d'énergie. Ces pôles devaient par un effet d'entraînement susciter la création d'un véritable tissu industriel. Ils fonctionnaient dans le cadre de grandes sociétés nationales, devenues tentaculaires avec le temps. La restructuration de ces entreprises a commencé en 1980. Elles ont été fractionnées en unités autonomes plus petites et, en théorie, mieux gérables. Le pouvoir entend ainsi exercer un meilleur contrôle du secteur public industriel, tout en lui accordant une plus grande indépendance. Le président Chadli plaide régulièrement l'autonomie des entreprises et la priorité aux investissements productifs, n'hésitant pas à critiquer ouvertement les résultats du secteur public [...] Les entreprises doivent devenir rentables. Gare aux canards boiteux ! L'heure est maintenant à la productivité. La révolution agraire n'a pas été achevée. Plus elle pro 1ressait, plus la production agricole baissait [...]

Devant le danger, la priorité absolue a été accordée à ce secteur par le premier plan quinquennal (1980 - 84), qui visait une réduction de la dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers. Elle est encore renforcée dans le plan 1985-89, qui a pour objectif la satisfaction des besoins alimentaires à long terme. Les moyens pour y parvenir passent par l'amélioration de la productivité, mais aussi par le développement du secteur privé, l'amélioration des services fournis aux agriculteurs, la garantie de meilleurs revenus, et, surtout, par un ambitieux programme de mise en valeur des terres jusqu'à présent non cultivées [...]

Malheureusement, la conjoncture internationale contrarie la volonté d'ouverture clairement annoncée par le président Chadli depuis deux ans. L'Algérie dépend à 98 % des hydrocarbures pour ses rentrées en devises. La brutale chute des cours du brut a amputé ses recettes de près de 40 %, différant de nombreux projets[...]

Les changements interviennent lentement en Algérie. C'est l'une de ses caractéristiques. Le président Chadli a mis huit ans pour asseoir solidement son pouvoir. Son deuxième mandat vient à échéance au début de l'année 1989. Il doit continuer d'avancer dans la voie qu'il a choisie : pour que sa candidature ne fasse pas d'objection s'il décide de se représenter; pour atteindre un point de non-retour et interdire à son successeur de revenir sur les options qui lui sont chères s'il ne se représente pas. Les dix-huit mois qui lui restent seront décisifs. Il doit convaincre. Pour aller vite, il a besoin d'hommes sûrs et compétents, au-dessus de tout soupçon. L'année du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance est une année charnière qui devrait voir l'Algérie, sinon tourner le dos à ses anciens idéaux, du moins s'éloigner d'eux.

*Le Monde*, 2 juillet 1987.

#### Questions

1. Quel évènement le timbre commémore-t-il ? Analysez précisément de quelle manière il le fait.
2. En comparant les deux documents (nature, date et émetteur), montrez qu'ils apportent des informations différentes et complémentaires.
3. Quel était le programme économique prévu par l'Etat algérien dès l'obtention de l'indépendance? (documents 1 et 2)
4. Quelles sont les priorités économiques fixées par le président Chadli à partir du début des années 1980 ?
5. Montrez que ces deux documents révèlent à la fois les réussites, les espoirs et les désillusions de l'Algérie indépendante.

## II. L'Inde à partir de 1947

### 1. Exercices qui portent sur un document

**Document. Discours radiodiffusé de Nehru, le 15 août 1947.**

« Chers compatriotes,

Ce fut un grand honneur pour moi que de servir l'Inde et la cause de la liberté de l'Inde pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, je m'adresse à vous officiellement et pour la première fois en tant que premier serviteur du peuple indien [...] Nous sommes aujourd'hui un peuple libre et souverain débarrassé des fardeaux passés [...] Certes, le fardeau de l'occupation étrangère est maintenant loin mais la liberté nous met face à d'autres responsabilités et d'autres fardeaux [...] Procédons à nos nouvelles tâches avec détermination et conformément aux hauts principes que nous a enseignés notre grand leader. Gandhi est par bonheur avec nous pour nous guider [...] Notre objectif premier et immédiat sera de mettre fin à toutes les querelles internes et les violences qui défigurent, détériorent et minent la cause de la liberté. Cela sans oublier de prendre en considération les grandes difficultés économiques qu'endure une population en grande détresse. Notre longue soumission nous a laissé en héritage une série de problèmes vitaux qui font qu'aujourd'hui notre peuple manque de nourriture, d'habits et d'autres nécessités [...] Pour cela, il faudra que nous établissions des plans avisés afin [...] d'augmenter le niveau de vie. [...] Nous devons rapidement changer notre système dépassé de baux de terre\* et promouvoir l'industrialisation à une mesure plus large et plus équilibrée, ce qui contribuera à accroître la richesse de l'Etat et par conséquent le revenu national, lequel pourra ensuite être redistribué plus équitablement. La production est aujourd'hui notre première priorité [...] Certes, la production à elle seule ne suffit pas, car elle peut mener à une concentration d'autant plus accrue des richesses dans les mains de quelques personnes, ce qui peut entraver le progrès et qui, dans le contexte actuel, entraîne l'instabilité et les conflits [...]. Pour ces motifs, une distribution juste et équitable est essentielle à la solution du problème.

Le gouvernement indien examine actuellement différents grands projets pour le développement des vallées fluviales par le contrôle du flux des rivières, grâce à la construction de barrages, de réservoirs et de structures d'irrigation ainsi que le développement de la production hydroélectrique [...] Faisons alors tout ce qu'il faut pour mener à bien ces grandes et valeureuses tâches et oublions pour cela nos conflits et luttes mutuels [...] Les vieilles distinctions et différences sont maintenant révolues ; aujourd'hui, nous sommes tous les fils et les filles libres de l'Inde, fiers de la liberté de notre pays et ensemble à son service [...]. »

Source : *Les discours de Nehru*, Tome 1 : Septembre 1946-Mai 1949. Éditions du gouvernement de l'Inde, 38 éd., 1967, pp. 29-31.

\* Baux de terre : contrat de location des terres agricoles.

#### Questions

1. Présenter l'auteur et le moment auquel a été prononcé ce discours.
2. Décrire la situation de l'Inde (telle que Nehru la présente) à partir des phrases soulignées.
3. Présenter les projets économiques et sociaux évoqués dans le texte.
4. En quoi ce document permet-il de dégager les enjeux généraux et durables du développement indien ?

**Document : Discours radiodiffusé de Jawaharlal Nehru, Premier ministre indien, le 15 août 1947**

« Chers compatriotes,

Ce fut un grand honneur pour moi que de servir l'Inde et la cause de la liberté de l'Inde pendant de nombreuses années. Aujourd'hui, je m'adresse à vous officiellement et pour la première fois en tant que le premier serviteur du peuple indien, dévoué à son service et à l'amélioration de sa condition. Je me trouve devant vous parce que telle était votre volonté et je resterai là aussi longtemps que vous choisirez de m'honorer de votre confiance.

Nous sommes aujourd'hui un peuple libre et souverain [...]. Certes, le fardeau de l'occupation étrangère est maintenant loin, mais la liberté nous met face à d'autres responsabilités et d'autres fardeaux que seul l'esprit d'un peuple libre, auto-discipliné et déterminé peut relever afin de préserver et de promouvoir cette liberté[...].

Notre objectif premier et immédiat sera de mettre fin à toutes les querelles internes et les violences qui défigurent, détériorent et minent la cause de la liberté. Cela sans oublier de prendre en considération les grandes difficultés économiques qu'endure une population en grande détresse [...]. Le gouvernement indien examine actuellement différents grands projets pour le développement des vallées fluviales par le contrôle du flux des rivières grâce à la construction de barrages, de réservoirs et de structures d'irrigation ainsi que le développement de la production hydroélectrique. Des dispositions qui contribueront à un développement généralisé et qui constituent une étape préliminaire pour se compléter aussi rapidement que possible pour le bien-être de tous. Tout cela nécessite des conditions de paix et la coopération de toutes les parties concernées, du travail dur et de la persévérance. Faisons alors tout ce qu'il faut pour mener à bien ces grandes et valeureuses tâches et oublions pour cela nos conflits et luttes mutuels[...].

*Jawaharlal Nehru's speeches* (tome 1), Publications Division- Ministry of Information and Broadcasting, Government of India, Delhi, 1967, Traduction CVCE

Questions :

- 1) Présentez l'auteur du document.
- 2) Expliquez la phrase soulignée.
- 3) Quels sont les deux objectifs principaux de la politique de Nehru ? Expliquez-les à l'aide de vos connaissances.
- 4) Quels sont les «grands projets» préparés par le gouvernement en matière économique ? Quelle politique agricole mise en place dans les années 1960 ces projets annoncent-ils ?



## Document. La géopolitique de l'Inde depuis 1947.

Quand elle accède à l'indépendance, les dirigeants de l'Inde jugent qu'elle est, malgré sa pauvreté, « potentiellement... une grande nation et une grande puissance. » (1). Ils tirent argument de son étendue, de sa démographie, de l'ancienneté de sa civilisation. Si sa position péninsulaire le prédispose à se tenir à l'écart des querelles internationales, la position de carrefour du pays, entre Europe, Afrique et Asie, en fait depuis des millénaires un espace d'échanges et d'affrontements [...]

Pays pauvre, à la fois libéral et « socialiste », asiatique, anglophone : « le génie de l'Inde » combine des identités multiples.

Ces données conduisent à une posture diplomatique longtemps immuable : à l'heure où débute la Guerre froide, défiance à l'égard des grandes puissances, que l'on espère contrer en s'appuyant sur l'unité présumée du Tiers Monde et le non-alignement ; active participation à l'ONU [...] Cette diplomatie planétaire a aussi pour avantage de relativiser le « tête-à-tête dramatique » avec le voisin pakistanais et de renforcer au passage la cohésion nationale : rien de tel que la « grandeur » pour éteindre les discordes intérieures, le précepte gaullien vaut pour l'Inde. Sur le plan économique, cette posture s'accompagne d'une participation à minima aux jeux de l'échange international, dominés, juge-t-on, par les pays riches.

Pour n'être pas négligeables, les résultats ne sont pas à la hauteur des ambitions. L'Inde des années 1950 devient certes l'un des grands leaders du Tiers Monde, Nehru se veut le champion du « réveil asiatique » à la conférence de Bandoung en 1955. Cependant, les décennies suivantes lui valent de brutales déconvenues : en 1962, la brève guerre perdue contre une Chine qui conteste la frontière établie par l'Angleterre en 1914 confirme que l'unité du monde pauvre reste un vœu pieux, même à l'échelle de l'Asie ; les difficultés agricoles de 1965 ne sont surmontées que grâce à l'aide américaine et le « taux hindou de croissance », bloqué à 3,5% l'an, ne permet pas d'arracher le pays à la pauvreté ; le Pakistan reste une menace et le rapprochement sino-américain qui s'amorce en 1971 isole encore un peu plus l'Inde, avant que le déclin puis la disparition de l'Union Soviétique ne la privent de son principal appui, vidant le slogan de non-alignement du peu de crédibilité qui lui restait.

C'est dans ces conditions que le pays engage à partir de 1989-91 une profonde adaptation de sa politique étrangère [...] Les proclamations de solidarité avec un Tiers Monde qui a visiblement éclaté se font discrètes ; priorité est donnée au renforcement de la sécurité du pays via l'effort militaire (accès officialisé à l'arme nucléaire en 1998, développement de la marine de guerre) accompagné d'un rapprochement avec des États-Unis soucieux également d'équilibrer la montée en puissance de la Chine.

La reprise récente du dialogue avec les voisins pakistanais et chinois vient compléter cette stratégie. « L'Inde qui brille » n'entend pas pour autant répudier ses ambitions planétaires : comme on l'a vu à travers l'aide apportée à ses voisins lors du tsunami de 2004, elle accroît sa présence dans l'océan Indien, souhaite renforcer ses liens avec l'Asie orientale [...] sans négliger pour autant les autres pôles de puissance -le Brésil, l'Afrique du Sud, la Russie, l'Union Européenne, où, sur le plan bilatéral, Allemagne, Royaume-Uni et France sont les principaux partenaires. Elle sollicite, en liaison avec le Japon et l'Allemagne, un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU et demeure très active au sein des organismes internationaux [...]. A l'Organisation Mondiale du Commerce, de concert avec le Brésil, elle tâche d'obtenir pour ses agriculteurs un accès élargi aux marchés des pays riches.

Source <http://geopolitique.over-blog.fr/article-13507157.html>, juin 2007.

1. Nehru, propos tenu devant le Conseil indien pour les affaires mondiales, cité dans C.Jaffrelot (direct.), *L'Inde contemporaine*, Fayard, 1996, p. 139.

### Questions

1. Quels sont les atouts de l'Inde pour devenir une puissance mondiale ?
2. Quelle a été la position de l'Inde au niveau international durant la Guerre froide ?
3. Quelles sont les raisons de l'échec de cette politique ?
4. Comment l'Inde d'aujourd'hui redéfinit-elle ses objectifs de puissance ? A quelles échelles ?
5. À partir de l'exemple indien, expliquez ce qu'est la géopolitique d'un pays.

**Document. Christophe Jaffrelot, « Une si belle démocratie », *L'Histoire*, n°278, juillet- août 2003.**

« Si l'Inde s'est attribué le titre de « plus grande démocratie du monde », c'est d'abord en vertu de l'exceptionnelle trajectoire électorale qu'a parcourue ce pays d'un milliard d'habitants : d'une part l'abaissement de vingt et un ans à dix-huit ans de la majorité lui a fait passer le cap de 500 millions d'électeurs en 1989; d'autre part le pays a organisé treize scrutins nationaux au suffrage universel, étalés sur un peu plus d'un demi siècle, une performance inégalée dans les pays du Sud. D'autant que l'Inde appartient au cercle restreint des démocraties à alternance.

[...] Pourtant, malgré les richesses de ce legs et de l'expérience accumulée depuis 1947 - date à laquelle l'Inde adopte le parlementarisme à l'anglaise, suffrage universel compris, la démocratie indienne reste fragile et l'Etat de droit, menacé.

[...] L'autre menace\* pesant sur la démocratie indienne est la persécution des minorités religieuses. La montée en puissance des nationalistes hindous sur la scène publique s'est traduite dans les années 1990 par une série d'émeutes dont les musulmans et les chrétiens ont été les principales victimes. Dans le même temps, la place des minorités religieuses dans le champ politique s'est réduite : les députés musulmans ne sont plus aujourd'hui qu'une poignée.

En revanche, les castes les plus basses ont, elles, fait irruption dans le jeu politique au cours des années 1990. D'une part, les politiques de discrimination positive mises en œuvre en faveur des intouchables ont suscité l'émergence d'élites nouvelles. D'autre part, les autorités de New Delhi ont entrepris d'étendre certaines de ces mesures aux basses castes se situant juste au-dessus des intouchables.

Ces évolutions reflètent une véritable démocratisation de la démocratie indienne. La base sociale du régime s'élargit. »

\*La première menace étudiée par l'auteur est la corruption.

Questions :

- 1) Dégagez les principaux caractères du système politique indien.
- 2) Qui a influencé l'organisation de ce système ?
- 3) Quels arguments du texte nuancent ou remettent en cause le titre que s'attribue l'Inde ?
- 4) Que nous apprend ce texte sur l'évolution du système politique indien ?
- 5) Sur le plan politique, l'Inde se différencie-t-elle des autres pays décolonisés ? Justifiez votre réponse.

## 2. Exercices qui portent sur deux documents

### Document 1 : Discours de Nehru à propos de l'indépendance de l'Inde

« Le jour fixé est arrivé - le jour fixé par le destin - et l'Inde se relève à nouveau, après un long sommeil et un long combat, elle s'éveille, pleine de vitalité, libre et indépendante. Pourtant, le passé nous retient encore dans une certaine mesure et il nous reste encore beaucoup à faire avant de pouvoir nous acquitter de tous les engagements que nous avons si souvent pris. [...]

En ce jour, nos premières pensées se tournent vers l'architecte de cette liberté, le Père de notre Nation [Gandhi], qui, personnifiant l'ancien esprit de l'Inde, porta bien haut la torche de la liberté et éclaira les ténèbres qui nous entouraient. [...]

Nos pensées vont ensuite vers ces volontaires inconnus, ces soldats de la liberté, qui, sans récompenses ni éloges, ont servi l'Inde même jusque dans la mort. Nous pensons aussi à tous nos frères et toutes nos sœurs qui ont été séparés de nous par des barrières politiques et qui malheureusement ne peuvent partager avec nous la liberté qui est apparue. Ils font partie de nous et le resteront quoi qu'il arrive, et nous partagerons de la même façon leur destinée, bonne ou mauvaise.

Le futur nous fait signe. Où devons-nous aller et que devons-nous entreprendre ? Offrir à l'homme du peuple, aux paysans et aux ouvriers d'Inde, la liberté et des opportunités ; combattre et mettre fin à la pauvreté, à l'ignorance, aux maladies ; construire une nation prospère, démocratique et progressiste et créer des institutions sociales, économiques et politiques qui assureront la justice et la plénitude dans les vies de chaque homme et de chaque femme. [...] Nous sommes tous, quelle que soit notre religion, les mêmes enfants de l'Inde avec les mêmes droits, privilèges et obligations. »

Jawaharlal Nehru, Discours devant le Parlement indien, 14 août 1947, in Brian McArthur, *Penguin Book of Twentieth Century Speeches*, 1992, p.234-237

### Document 2 : Une analyse de la politique indienne depuis 1947

« Un pays peut être économiquement fort mais être incapable de pourvoir une existence décente à tous ses citoyens. [...] L'Inde est déjà économiquement beaucoup plus forte que la Suisse et le deviendra encore plus à l'avenir, mais cette dernière remplit mieux le critère de prospérité. Ces critères appellent la satisfaction des besoins de base, ce qui inclut non seulement l'alimentation pour tous, mais aussi des niveaux minima de soins, d'éducation, de sécurité sociale, de logement et de loisirs. De plus, ils doivent être atteints sans épuiser les ressources naturelles ni détruire l'équilibre écologique, aux dépens des générations futures. Cela signifie aussi l'absence d'inégalités démesurées, car ces disparités signifient une énorme disproportion dans l'utilisation individuelle des ressources. Pour de tels standards, la performance de l'Inde a été tout à fait lamentable. [...]

Jugée selon le critère politique, l'Inde a sa propre histoire à succès. Même la brève période de la loi martiale (1975-77) était moins dictatoriale que la moyenne des dictatures du Tiers-monde. Nos institutions démocratiques et administratives ont changé et se sont affaiblies. Elles ont été viciées par la corruption et l'influence de nombreux intérêts partisans. Mais les institutions et les pratiques d'une démocratie politique ont non seulement survécu, mais ont aussi pris racine. Cette vitalité d'endurance est due, d'abord, à l'éthique démocratique et à l'engagement des gens ordinaires, pauvres pour la plupart. »

Achin Vanaik (1), « Inde, 50 ans d'existence, quel bilan ? » *The Indian Times* (quotidien indien), 1997, © Traduction Yann Forget, <http://www.forget-me.net/Inde/Inde50ans.php>

1 Professeur en Relations internationales et politique mondiale, Département de sciences politiques, Université de Delhi.

Questions :

- 1 ) Présentez les documents en soulignant leurs points communs et leurs différences.
- 2 ) Au moment de l'indépendance, à qui Nehru pense-t-il qu'il est nécessaire de rendre hommage ? (document 1)
- 3 ) Quel est le programme de Nehru en 1947 ?
- 4 ) Selon Achin Vanaik, les objectifs énoncés par Nehru en 1947 ont-ils été atteints ?
- 5 ) Les choix de l'Inde en matière de développement et ses résultats sont-ils spécifiques ou semblables à ceux d'autres Etats issus de la décolonisation ?

**Document 1. Christophe Jaffrelot, « Nehru : portrait d'un homme d'Etat », *L'Histoire*, no 278, juillet-août 2003, p. 78-83.**

« L'idéologie économique de Nehru est d'inspiration socialiste. En 1955, le Congrès vota sous son impulsion une résolution proclamant que « l'objectif des réformes est l'établissement d'une société de type socialiste ». Dans cet esprit, Nehru a institué dès 1950 une puissante commission au Plan chargée de piloter le développement économique par des plans quinquennaux centralisés. Il met aussi en place un système d'encadrement très lourd du secteur privé [...]. Dernier pilier de ce qu'on appelle aujourd'hui, non sans mépris, le « Nehruvian system »<sup>1</sup> : le protectionnisme. L'édification de barrières tarifaires et l'introduction de quotas d'importation devaient permettre de substituer des produits indiens (de l'acier au textile en passant par l'automobile) aux produits importés.[...]

Et pourtant, la politique économique de Nehru n'était pas sans vertus. Elle a permis à l'Inde de se doter des bases industrielles qui font d'elle, aujourd'hui, un acteur majeur dans plusieurs secteurs de pointe comme l'espace ou l'informatique. Elle a aussi donné naissance à une importante classe moyenne de salariés - surtout employés par la fonction publique - qui a été un vecteur de stabilisation politique. [...]

Le caractère limité de la « réforme socialiste » est particulièrement évident dans le monde rural. [...] L'effet de redistribution des terres aux paysans, qui ne pouvaient posséder, pour la majorité d'entre eux, qu'une maigre parcelle, fut marginal. En 1962, les exploitants de moins de 5 acres<sup>2</sup> représentaient encore 61,7% du total des exploitations (et 19,2% de la surface cultivée).

1. Nehruvian system : système nehruvien, c'est-à-dire de Nehru.
2. Acre : unité de mesure de superficie anglo-saxonne. 1 acre = 4 046,86 m<sup>2</sup>.

**Document 2. Claude Markovits, « Tata : une dynastie, une marque, un empire », *L'Histoire*, no 278, juillet-août 2003, p. 88-91.**

« Cité textile née au XVI<sup>e</sup> siècle sur la production de soie, Bangalore<sup>1</sup> est ainsi devenue la capitale de la science et de la technologie. La ville compte aujourd'hui une trentaine d'autres centres de recherche. Un symbole à l'heure où l'Etat indien parie sur le progrès des sciences pour sortir le pays de la pauvreté. Notamment sur les technologies de l'information, de la biotechnologie, de l'espace et de l'énergie atomique. Car elles seules, pour le moment, garantissent à l'Inde une reconnaissance internationale : en 2000, le pays exportait pour 4 milliards de dollars de logiciels, dont plus de 70 % vers les Etats-Unis. Rien là de fortuit : le pays possède quelques-uns des meilleurs informaticiens de la planète. »

1. Bangalore : ville de plus de 5,7 millions d'habitants, située dans le sud de l'Inde.

Questions

- 1) Dégagez les caractéristiques de la politique économique menée par Nehru. (document 1)
- 2) Relevez dans le document 2 un élément montrant l'intégration de l'Inde dans la mondialisation.
- 3) Expliquez la phrase soulignée dans le document 1 à l'aide du document 2.
- 4) Quelles sont les limites des politiques de développement menées en Inde. (documents 1 et 2)
- 5) Montrez en quoi ces deux documents illustrent l'évolution des choix de l'Inde en matière de politique de développement depuis les années 1950. (documents 1 et 2)